



## Tout à gagner en déclarant vos revenus en ligne !

### Déclarer vos revenus en ligne c'est :

- faire l'essentiel de vos démarches sans vous déplacer,
- récupérer tous vos avis d'impôt,
- dialoguer avec les agents des Finances publiques via la messagerie sécurisée,
- gérer votre prélèvement à la source.

**En 2019, déclarez en ligne pour une gestion simplifiée de  
votre impôt à l'aide de nombreux services en ligne!**

LA DECLARATION EN LIGNE

**L'IMPÔT S'ADAPTE**

IMPOTS.GOUV.FR

**À VOTRE VIE**

**0 809 401 401**

Service gratuit  
+ prix appel

